

Séance du jeudi 23 juillet 2026 à 20h

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Raymonde SEILER, Emmanuelle BONDUELLE, adjointes
Claude SCHULLER, André BECK, Elodie DEMARE, Guillaume POIMBOEUF, Anne-Sophie VAUTRAIN, Elodie GERUM, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :
Alain MORILLON procuration à Christian FRANTZ
Philippe HOERNER procuration à Elodie DEMARE
Michel BOBIN procuration à André BECK

Absents excusés sans procuration : Richard LIEBY, Céline MANKOUR, Nathalie HUCK,

En présence de : Annie DEVEY (secrétariat), Catherine DENTZ

Quorum : 8 – présents : 9

Secrétaire de séance : Raymonde SEILER

Convocation du 16 juillet 2026

3. Avenants au marché de travaux – restauration du presbytère **Lot 18 Chaux-chanvre – avenants 01 et 02**

Lot 18 Chaux Chanvre – avenant 01

Le marché de travaux du lot n° 18 a été attribué à l'entreprise SEN pour un montant initial de 59 620,84 € HT.

Il est proposé un avenant 01 au lot 18 Chaux Chanvre correspondant aux travaux de reprise de structures partielles au-dessus de certaines fenêtres et à l'élargissement de la porte arrière pour l'accessibilité :

- plus-values pour un montant de 10 402,00 € HT ;
- le montant total du marché de travaux du lot n°18 passe de 59 620,84 € HT à 70 022,84 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- d'accepter l'avenant 01 au lot n°18 décrit ci-dessus ;
- d'engager la dépense correspondante d'un montant de 70 022,84 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Lot 18 Chaux Chanvre – avenant 02

Le marché de travaux du lot n° 18 a été attribué à l'entreprise SEN pour un montant initial de 59 620,84 € HT. Il a été porté à 70 022,84 € HT suite à l'avenant 01 ci-dessus.

Il est proposé un avenant 02 au lot 18 Chaux Chanvre correspondant aux travaux de finition de façade extérieure :

- plus-values pour un montant de 14 046,00 € HT ;
- le montant total du marché de travaux du lot n°18 passe de 70 022,84 € à 84 068,84 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- d'accepter l'avenant 02 au lot 018 décrit ci-dessus ;
- d'engager la dépense correspondante d'un montant de 84 068,84 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ

La secrétaire Raymonde SEILER

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 28/07/2026 - affiché le 28/07/2026